Projet présenté par les députés : M^{mes} et MM. Florian Gander, Mauro Poggia, Roger Golay, Thierry Cerutti, Claude Jeanneret, Jean-François Girardet, Pascal Spuhler, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique

Rolle, Fabien Delaloye, André Python, Guillaume Sauty, Olivier Sauty, Jean-Marie Voumard et Marie-Thérèse

Engelberts

Date de dépôt : 18 décembre 2009

Proposition de motion

Interprète pour les sourds et malentendants lors des débats du Grand Conseil retransmis à la télévision

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les sourds et malentendants représentent 10% de la population suisse,
 c'est-à-dire environ 40 000 personnes uniquement pour Genève;
- que les sourds et malentendants ont les mêmes droits de citoyens que les autres habitants du canton;
- qu'aujourd'hui les débats du Grand Conseil ne sont pas accessibles à cette catégorie de citoyens;
- qu'aucune personne ne s'occupe au niveau du Grand Conseil de l'accès à l'information pour les personnes sourdes et malentendantes,

invite le Grand Conseil

- à définir la mise en place d'un dispositif rendant accessible les débats du Grand Conseil aux sourds et malentendants :
- à examiner une diffusion télévisée des débats du Grand Conseil accessible à ces personnes, grâce à la présence d'un interprète ou d'un sous-titrage;

M 1933 2/3

 à collaborer avec l'assurance invalidité afin de voir quelle serait sa prise en charge ou son éventuelle participation;

 à prendre contact également avec l'institution Procom afin de définir la possibilité pour un interprète de traduire les débats durant les séances du Grands Conseil. 3/3 M 1933

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

Etant un citoyen lambda, je me suis rendu compte il n'y a pas si longtemps que les débats du Grand Conseil pouvaient être passionnants. Mais ils échappent complètement à une catégorie de personnes qui se retrouvent ainsi privées du droit de participer à la vie politique: les sourds et les malentendants.

Comme nous tous, les sourds et malentendants ont droit à l'information politique et nous devons leur donner la possibilité d'être des citoyens à part entière.

Dans notre canton, nous avons 10% de la population qui est atteinte de surdité profonde ou est malentendante. Cela représente près de 40 000 citoyens genevois, ce qui est loin d'être négligeable. Mais contrairement à certains pays à travers le monde, qui ont pris des dispositions pour faire traduire les débats des parlements dans la langue des signes, la Suisse et Genève sont en retard.

Nous demandons d'étudier un dispositif technique, afin de rendre accessible les débats du Grand Conseil. Il pourrait s'agir d'un interprète traduisant les interventions des députés dans la langue des signes, et qui serait placé en incrustation sur l'écran, ou de toute autre solution à étudier.

La surdité reste un handicap invisible dans notre société. Il est de notre devoir de faire en sorte que l'accès à l'information soit égale pour toutes et tous, afin qu'une catégorie nombreuse de citoyens ne se retrouve plus exclue.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à la présente motion et de lui donner la suite qui convient afin de permettre une meilleure intégration de tous nos citoyens.